TARIFS

Billet à l'unité* ➔ **2,20€**
Quel que soit le trajet
(navette et/ou ligne express)
Vendu à bord des véhicules manéo

Carte 12 trajets* ➔ **22€**
12 trajets au prix de 10 !
Sans date limite d'utilisation
Vendu à bord des véhicules manéo

Abonnement TEMPO
délivré par le conseil général - service MANEO après inscription préalable.

- **Hebdomadaire ➔ 16 €**
  (valable du lundi au dimanche)
- **Mensuel**
  (valable du 1er jour du mois indiqué jusqu'à la fin du mois)
  Pour les – 26 ans ➔ **40 €**
  Pour les + 26 ans ➔ **50 €**
- **Trimestriel ➔ 120 €**
  (valable du 1er jour du mois indiqué pendant 3 mois)
- **Annuel ➔ 450 €**
  (valable du 1er jour du mois indiqué pendant 12 mois)

Pensez à la possibilité de prise en charge de 50% de votre coût d'abonnement par votre employeur pour vos trajets domicile - travail.

* correspondance possible avec le même titre pendant 1 heure.

IMPRIM'VERT* dgc ✱ communication • Photo iStock • Impression : conseil général de la Manche - Juillet 2012 MANCHE DURABLE

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

N° Vert 0 800 150 050
(appel gratuit depuis un poste fixe)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

transports.manche.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU PAYS HAYLAND

Navettes manéo EXPRESS

Horaires valables
à compter
du 3 septembre 2012

Transport lignes régulières
Transport de proximité
Transport scolaire

manéo EXPRESS
AU QUOTIDIEN, LE CONSEIL GÉNÉRAL VOUS TRANSPORTE
LA MANCHE CONSEIL GÉNÉRAL

MODE D'EMPLOI

1 Consultez la fiche horaires ci-contre

Possibilité d'un aller-retour par jour, du lundi au vendredi. **Important :** les jours, les lieux d'arrivée et de départ et les horaires sont fixes.

2 Réservez votre véhicule Manéo*

Composez le N° Vert 0 800 150 050 appel gratuit depuis un poste fixe. Appelez de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi. **Attention ! Dernier délai pour réserver : la veille du départ avant 16h.**

*dans la limite des places disponibles

3 Recevez la confirmation de votre réservation

L'heure à laquelle votre véhicule Manéo passera vous chercher vous sera confirmée, après 16h, la veille de votre déplacement (le vendredi soir pour un trajet le lundi).

4 Laissez-vous transporter avec la navette Manéo Express

À l'heure convenue avec l'opérateur, le conducteur du véhicule Manéo vient vous chercher à la mairie de votre commune*. Les communes desservies par un point d'arrêt ne peuvent pas bénéficier de ce service.

*autres arrêts possibles à partir de janvier, infos sur transports.manche.fr

FICHE HORAIRES

manéo EXPRESS

AU QUOTIDIEN, LE CONSEIL GÉNÉRAL VOUS TRANSPORTE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HAYLAND

Prise en charge depuis les mairies des communes de :

- Beauchamps
- Champcervon
- Équilly
- Folligny
- Hocquigny
- La Haye-Pesnel
- La Lucerne-d'Outremer
- La Mouche
- La Rochelle-Normande
- Le Luot
- Le Tanu
- Les Chambres
- Saint-Jean-des-Champs
- Subligny

Du lundi au vendredi

Arrivée à	**Granville** - Cours Jonville	8:15
	Granville - Gare SNCF	8:20
Départ de	**Granville** - Gare SNCF	17:10
	Granville - Cours Jonville	17:15